



Le 18 avril 2019

Par dépôt SDÉ et par messenger

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800 Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Dépôt du Rapport annuel 2018 du Distributeur en vertu de l'article 75 de la Loi
sur la Régie de l'énergie
Notre dossier : R044171 ÉF**

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») dépose auprès de la Régie son rapport annuel conformément à l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Ce rapport reflète les résultats du Distributeur pour l'année 2018, de même que sa situation au 31 décembre 2018.

Il contient les renseignements requis en vertu de la décision D-2002-175 rendue par la Régie le 14 août 2002, dans le dossier R-3482-2002, et des décisions subséquentes précisant les exigences.

Par ailleurs, les versions intégrales des pièces HQD-3, document 1.1 – Suivi des contrats d'approvisionnement et HQD-4, document 4 – Évolution de l'actif réglementaire lié à une entente de suspension (TCE) sont déposées **sous pli confidentiel**. Une version non-caviardée de la pièce HQD-6, document 22 – Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihek est également déposée sous pli confidentiel.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT

St/jg

p. j.